

CONSEIL INTERPROFESSIONNEL
DU CACAO ET DU CAFÉ

COCOA AND COFFEE
INTERPROFESSIONAL COUNCIL



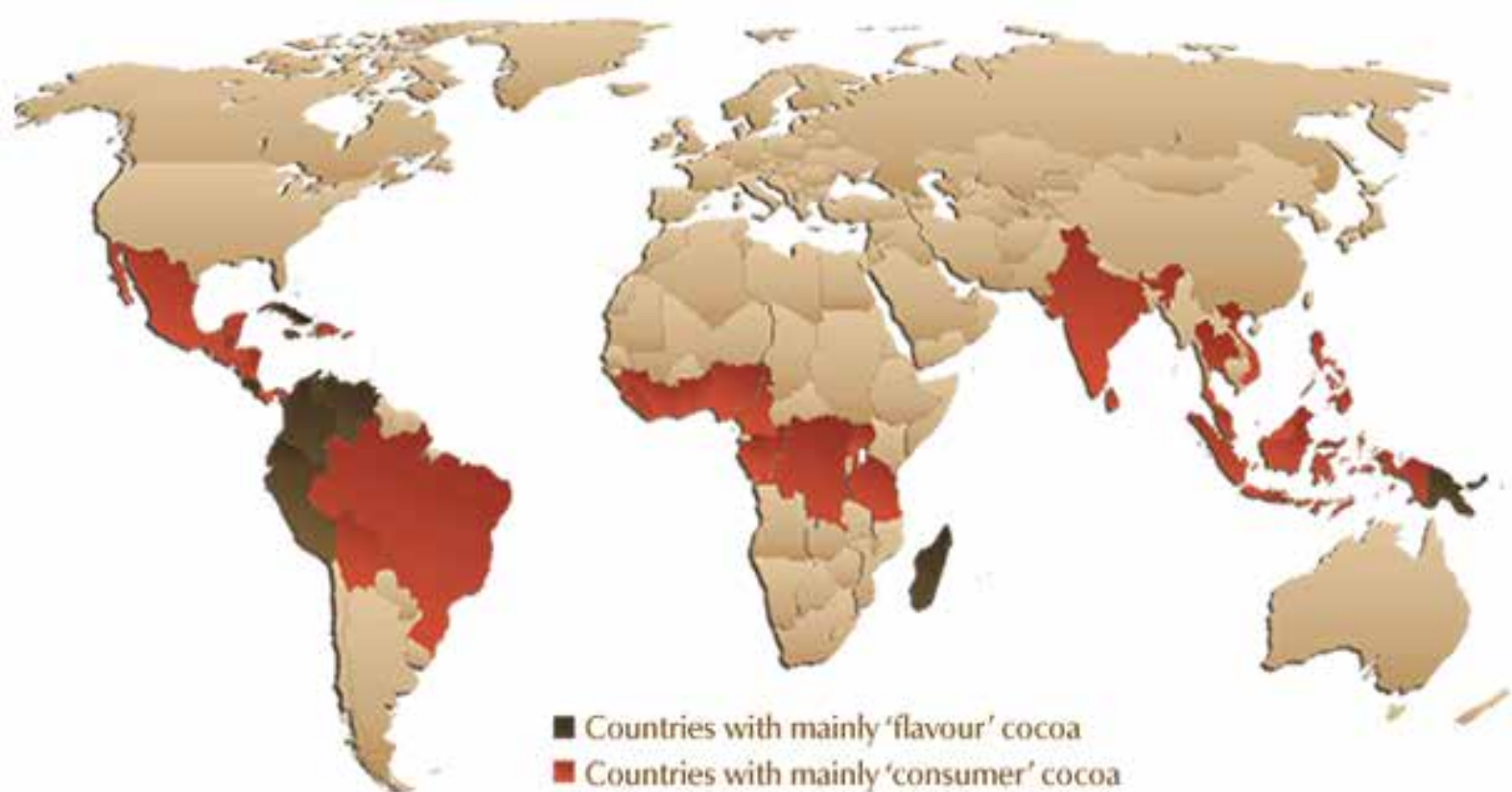
www.cicc.com

REGARD SYNOPTIQUE
DE L'INTERPROFESSION SUR

La Campagne Cacaoyère 2014/2015



LE CACAO DANS LE MONDE



SOMMAIRE

INTRODUCTION

1. Les acteurs de la filière à l'heure des réformes

- I.1. De grands regroupements de producteurs en marche
- 1.2. Un meilleur suivi des acheteurs de cacao

2. Commercialisation bord champ : les opa prennent la main

- 2.1. Mise en marché bord champ : on contractualise
- 2.2. Les prix : très attractifs
Cours internationaux au plus haut
Prix bord champ : plus rémunérateurs pour les producteurs organisés
- 2.3. Financement et logistique de groupage : défis majeurs pour les opa

3. Exportations : en nette augmentation

4. La qualité : une nécessité absolue

- Renforcement des capacités des petits exploitants

5. Transformation locale : un secteur en développement

- 5.1. Augmentation des capacités de broyage des unités existantes
- 5.2. De nouvelles unités annoncées

6. Durabilité de la filière : deux partenariats clés

7. Programme aoc : l'expansion a commencé

- 7.1. Dans le Département de la Lekie
- 7.2. Dans le Département du Nyong et Kellé
- 7.3. Dans le Département de la Boumba et Ngoko

8. Perspectives : quête d'excellence

- 8.1. Sur le plan de la commercialisation
- 8.2. Davantage de professionnalisation : le nouveau livret du cacaoculteur
- 8.3. L'excellence dans le traitement post-récolte

INTRODUCTION

Les lampions de la campagne cacaoyère 2014/2015 se sont éteints le mercredi 15 juillet 2015, avec un sentiment global de satisfaction des opérateurs de la filière, au regard des indicateurs ci-après :

- L'engagement des producteurs à accélérer le processus d'arrimage de leurs organisations aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA et à les mettre en conformité avec les nouveaux statuts du CICC ;
- Le tonnage de cacao commercialisé par les Organisation de Producteurs représente plus de la moitié de la production globale;
- La nette amélioration de la qualité des fèves de cacao exportées tout au long de la campagne, et ce, en dépit de l'engorgement qu'a connu le Port Autonome de Douala,
- L'augmentation des volumes de cacao certifié, grâce aux programmes mis en œuvre par des Exportateurs dans l'accompagnement des producteurs à la certification ;
- La forte demande de matériel végétal performant par les producteurs, traduisant leur engouement pour la création de nouvelles plantations.

L'Interprofession a sensibilisé les opérateurs sur la mise en conformité, tant avec l'Acte uniforme OHADA qu'avec les nouvelles dispositions du CICC.

1. LES ACTEURS DE LA FILIÈRE À L'HEURE DES RÉFORMES

Qu'il s'agisse des Producteurs, des Acheteurs, des Exportateurs ou des Transformateurs, les opérateurs de la filière, quelle que soit leur catégorie professionnelle, s'acheminent vers d'importantes échéances de mise en conformité : 2015 vis-à-vis de l'Acte uniforme OHADA et 2017 vis-à-vis des Statuts du CICC. Cependant, une réorganisation d'une telle envergure, commande un meilleur suivi des activités des opérateurs au niveau de l'Interprofession.

I.1. De grands regroupements de producteurs en marche

Tout au long de la campagne, l'interprofession a mis à profit la tenue des réunions sur le terrain pour sensibiliser les producteurs sur la mise en conformité, tant avec l'Acte uniforme OHADA qu'avec les nouvelles dispositions du CICC relativement à l'appartenance à un Collège. L'accent a été constamment mis sur la nécessité de se regrouper afin de constituer des organisations plus grandes et économiquement viables.

Cette campagne a reçu un écho favorable de la part des producteurs qui, dans la plupart des cas, ont procédé à la fusion des organisations de base existantes.

Dès lors, on a assisté à la naissance des organisations à dimension régionale ou départementale. C'est le cas de la SCCS et de la SOCASUD dans la Région du Sud, la SOCOPRANYK dans le Département du Nyong et Kellé ou la PROCAC-BONG dans le Département de la Boumba et Ngoko.

Toutefois, pour des raisons de leadership, l'on voit apparaître parfois, plusieurs organisations se prévalant de la même aire géographique, ce qui va à l'encontre de la dynamique impulsée. Ce phénomène a été observé dans la région dans le Département de la Boumba et Ngoko (Région de l'Est), où cohabitent deux organisations : la PROCAC-BONG et la SCOOP-CA PROFCCAF BOUNGO. A chaque fois il a été mis en place une plate-forme en vue de fédérer les organisations concurrentes.

La dynamique de regroupement est effective dans la plus part des bassins de production où la tendance générale est pour des organisations factières au niveau des arrondissements. A titre d'illustration :

- CAMAGROB dans l'Arrondissement de Ngoro (Département du Mbam et kim)
- CACAO +, fruit d'une fusion 05 organisations de base dans l'Arrondissement d'Ayos (Département du Nyong et Mfoumou).
- UNISOCOOPAC, 10 organisations de base des Arrondissements d'Evodoula, Lobo, et Okola (Département de la Lekié);
- UCCAM, 09 Organisations de base dans l'Arrondissement de Monatélé (Département de la Lekié);
- SOCOOPLACASA'A, 21 Organisations de base dans l'Arrondissement de Sa'a (Département de la Lekié);
- UCCAEB, 16 organisations de base dans l'Arrondissement d'Ebebda (Département de la Lekié);
- SOCABA, 4 organisations de base dans l'Arrondissement de Batchenga (Département de la Lekié).

Les cinq organisations d'Arrondissements du Département de la Lekié ont procédé à un niveau de regroupement supérieur au niveau départemental par la création de la FUCCAC (Fédération des Unions Coopératives des Cacaoculteurs du Centre) qui se veut la fusion d'une centaine d'organisations de base.



Ce mouvement est observable ailleurs, dans les bassins du Mbam & Inoubou, Mbam & Kim, Sanaga Maritime et Moungo.

Manifestement, les producteurs se font une place !

1.2. Un meilleur suivi des acheteurs de cacao

La campagne cacaoyère 2014/2015 a connu une nette amélioration dans le traitement des dossiers d'établissement des cartes professionnelles. Doté d'équipements modernes et performants, le CICC est désormais en mesure de produire jusqu'à 300 cartes par jour. Ce qui permet de satisfaire les demandes des cartes dans un délai de 48 heures (au lieu de 10 jours précédemment), même pendant les périodes de pointe que sont les débuts de campagnes. La migration vers les nouvelles cartes sécurisées et produites en interne a eu lieu, sans accros ni délais supplémentaires, au cours de la campagne cacaoyère 2014/2015. Cette expérience inédite a été répliquée sur la campagne caféière.

Il convient de souligner que l'établissement des cartes professionnelles est géré par un système expert dédié grâce auquel chaque opérateur, mandant ou mandataire possède un code d'identification unique qui permet la traçabilité de son activité au fil des campagnes. Toutes choses qui facilitent le suivi statistique des opérateurs.

Pour la campagne cacaoyère 2014/2015, on a enregistré de demandes de cartes professionnelles provenant de **36 opérateurs actifs** (27 exportateurs, 01 transformateur et 8 usiniers/acheteurs) contre 33 lors de la campagne précédente. En tout, **1.921 cartes professionnelles** ont été délivrées contre 1.694 au cours de la campagne 2013/2014, soit une augmentation de 227 cartes professionnelles (11.8 %).

Tableau1: Etat comparatif des cartes professionnelles délivrées au cours des campagnes cacaoyères 2013/2014 et 2014/2015

Collèges	Campagne 2013 / 2014		Campagne 2014 /2015	
	Nbre mandants	Nbre mandataires	Nbre mandants	Nbre mandataires
Acheteurs	05	114	08	146
Exportateurs	27	1 453	25	1601
Transformateurs	01	127	01	169
Totaux	33	1 694	36	1917

©cicc, juillet 2015

2. COMMERCIALISATION BORD CHAMP : LES OPA PRENNENT LA MAIN

Malgré un niveau de prix qui pourrait inciter à vendre aux plus offrants, on constate que certaines organisations de producteurs vendent une partie de leur production par conventions. Ce système leur offrant des avantages, notamment pour le préfinancement.

2.1. Mise en marché bord champ : ON CONTRACTUALISE

Avec, d'une part l'extension du programme d'Appui à l'Organisation de la Commercialisation (AOC) dans d'autres bassins de production, et d'autre part, l'accroissement des regroupements de producteurs relevé plus haut, des volumes de cacao plus importants ont été commercialisés à travers les Organisations. Au regard des données (non exhaustives) recueillies sur le terrain, **près de 108 mille tonnes de cacao ont été commercialisées en 2014/2015 à travers les Organisations**. Ce chiffre est en hausse de 49 mille tonnes comparativement à la campagne précédente.



Tableau 2 : Statistiques de commercialisation du cacao dans les marchés organisés par les OPA au cours de la Campagne cacaoyère 2014/2015

Régions	Départements	Nbre de marchés	Volume (en Tonnes)
Centre	Lekié	303	18 152,257
	Mbam et Kim	248	18 670
	Mbam et Inoubou	45	5 911
	Nyong et Kellé	38	4 203,338
	Mefou et Afamba	44	59,278
	Mefou et Akono	40	3540
Est	Boumba et Ngoko	38	6 331,342
	Kadey	34	167,566
	Haut Nyong	23	1508,310
	Lom et Djerem	63	833
Sud	Dja et Lobo	36	6 057
	Mvila	50	9 150
	Vallée du Ntem	120	12 322
	Océan	14	1603
Littoral	Sanaga Maritime	17	1768,845
	Nkam	15	1717
Sud-Ouest	Memé	183	15 709,208
Total		1311	107 703,144

Pour ce qui est des ventes groupées sur appel d'offres, **1.311 marchés** ont été tenus par les organisations encadrés par le CICC dans les Régions du Centre, du Sud, de l'Est et du Littoral.

En définitive, il convient de relever que le système de ventes par convention apparaît comme une réponse appropriée dans certaines localités.

En 2014/2015, cette tendance a été observée par exemple dans le Département de la Lekié où sur **18 152 tonnes** de fèves de cacao commercialisées, **11 121 tonnes** ont fait l'objet d'une convention.

2.2. Les prix : très attractifs

Cours internationaux au plus haut

Les prix sur le marché international sont restés à des niveaux satisfaisants tout au long de la campagne, avec principalement un bond important dès avril 2015 (voir tableau ci-dessous). En juillet 2015, au moment où la campagne cacaoyère s'achève, les cours du cacao se situent à un niveau plutôt, flirtant avec les 2.000 francs CFA/kg.

Selon L'Organisation Internationale du Cacao, deux raisons pourraient justifier cette hausse :

- le phénomène climatique El Niño, qui fait baisser la production mondiale de 2,5 % en moyenne, soit d'environ 100 000 tonnes. Selon les experts, il y a 85 à 90 % de probabilités qu'il se poursuive jusqu'à la fin de l'année, et
- la forte réaction du marché suite à la publication des estimations à la baisse de la production du Ghana par l'ICCO

Il faut relever que de tels cours n'avaient été atteints que pendant la crise ivoirienne de 2010-2011.

S'agissant du prix maximum a été de **1.515 FCFA** en 2014/2015 dans le Département de la Lekié, contre **1.275 FCFA** la campagne précédente dans la localité de Makéné. Ce prix représente environ **71%** du prix FOB moyen obtenu tout au long de cette campagne. Quant au prix minimum, il était de **800 FCFA/kg** contre **750 FCFA/kg** dans la région de l'Est en 2013/2014.



Tableau 3: Prix payés aux producteurs organisés aux cours de la campagne 2014/2015

Région	Département	Prix minimum (en Fcfa/Kg)	Prix maximum (en Fcfa/Kg)
Centre	Lekié	1150	1515
	Mbam et Kim	1200	1500
	Mbam et Inoubou	1100	1450
	Nyong et Kellé	1175	1465
	Mefou et Afamba	1150	1350
	Mefou et Akono	1100	1400
Est	Boumba et Ngoko	850	1250
	Kadey	800	1200
	Haut Nyong	900	1200
	Lom et Djerem	850	1200
Sud	Dja et Lobo	1180	1450
	Mvila	1150	1460
	Vallée du Ntem	1200	1470
	Océan	1160	1470
Littoral	Sanaga Maritime	1000	1425
	Nkam	1150	1425
Sud-Ouest	Memé	1100	1450

©cicc, juillet 2015

Le groupage du produit exige que l'OPA dispose également de fonds pour payer au producteur un acompte lors de l'enlèvement du cacao.

Prix bord champ : plus rémunérateurs pour les producteurs organisés

Les prix payés aux producteurs ont connu une évolution à la hausse par rapport à la campagne précédente, pour ceux des producteurs ayant commercé dans le cadre des ventes groupées ou des conventions signées avec des acheteurs.

En effet, le prix minimum enregistré au cours de la campagne 2014/2015 est de **800 FCFA/kg** contre **750 FCFA/kg** dans la région de l'EST en 2013/2014.

S'agissant du prix maximum, il a été de **1.515 FCFA** en 2014/2015 dans le Département de la Lékié, contre **1.275 FCFA** la campagne précédente dans la localité de Makénéne.

Le prix maximum ainsi obtenu par les producteurs représente environ 71% du prix FOB moyen obtenu tout au long de la campagne.

2.3. Financement et logistique de groupage : défis majeurs pour les OPA

Il ressort de l'analyse de la situation réelle des OPA, que celles-ci doivent relever le défi de la mise en marché de leurs produits. En effet, la plupart des Organisations qui vendent aux enchères ne sont pas en mesure de procéder au groupage des produits et laissent la charge de la collecte du cacao à l'acheteur. Ce système de travail présente plusieurs conséquences, parmi lesquelles des prix plutôt bas et des réfractions de poids opérées au moment de l'enlèvement du produit.

En plus de pouvoir disposer du matériel roulant, le groupage du produit exige que l'OPA puisse disposer également des fonds pour payer au producteur un acompte lors de l'enlèvement du cacao.

Les acheteurs de cacao quant à eux, font état de ce que les frais de collecte sont trop élevés et qu'ils préféreraient payer le cacao à un prix plus élevé s'il était préalablement groupé.

Certaines Organisations ont trouvé en cette situation une opportunité de créer de la valeur ajoutée à leur cacao et ont instauré des prélèvements en interne afin d'acheter des véhicules pour assurer elles-mêmes le groupage du produit de leurs membres.

Il ressort de l'analyse de la situation réelle des OPA, que celles-ci doivent relever le défi de la mise en marché de leurs produits. En effet, la plus part des Organisations qui vendent aux enchères ne sont pas en mesure de procéder au groupage des produits et laissent la charge de la collecte du cacao à l'acheteur. Ce système de travail présente plusieurs conséquences, parmi lesquelles des prix plutôt bas et des réfractions de poids opérées au moment de l'enlèvement du produit.

3. EXPORTATIONS : EN NETTE AUGMENTATION

Bien qu'ayant connu une légère amélioration en fin de campagne, la situation au Port Autonome de Douala reste préoccupante. Les exportateurs ont encore, au cours de la campagne 2014/2015, connu quelques désagréments et ont dû recourir à des parcs tampons, afin de stocker des containers de cacao.

Les statistiques communiquées par l'ONCC donnent les indications suivantes :

- Le volume des exportations a été de : **198 129 tonnes**, soit une augmentation de **23 500 tonnes** (11,86 %) par rapport

Face à des frais de collecte souvent trop élevés, certaines Organisations créent de la valeur ajoutée à leur cacao en instaurant des prélèvements en interne afin d'acheter des véhicules pour assurer elles-mêmes le groupage du produit de leurs membres.

à la campagne 2013/2014 ;

- Des stocks de fin de campagne également en hausse: **8 150 tonnes** contre **5 827 tonnes** en 2013-2014 ;
- Une production nationale commercialisée de **232 530 tonnes** contre **209 905 tonnes** en 2013-2014, soit une augmentation de **22 625 tonnes** représentant 9,8 % de hausse en valeur relative ;
- La principale destination du cacao du Cameroun demeure la **Hollande avec 73, 21 %**, suivie de la Belgique et de l'Indonésie avec respectivement 8,23 % et 7,82 % ;
- Le quatuor de tête des Exportateurs se présente comme suit : TELCAR Cocoa (58 486 tonnes), OLAMCAM (30 294 tonnes), CAMACO (25 757 tonnes) et Ets NDONGO ES-SOMBA (17 722 tonnes).

4. LA QUALITÉ : UNE NÉCESSITÉ ABSOLUE

Le Bilan de campagne produit par l'ONCC fait état de ce que la qualité du cacao est restée moyenne, 97 % de fèves de cacao exportées étant classées Grade II. Au niveau bord champ, la campagne 2014/2015 a connu le lancement d'un vaste programme de formation des producteurs aux bonnes pratiques agricoles dans la cacaoculture.

Une vaste programme de formation des producteurs aux bonnes pratiques agricoles dans la cacaoculture, pour garantir la qualité

Renforcement des capacités des petits exploitants

Le programme de formation aux bonnes pratiques a démarré par le bassin de NYANON/NDOM (Département de la Sanaga Maritime) où 446 producteurs ont été encadrés par les experts du CICC entre les mois de décembre 2014 et Mars 2015. Par la suite, 170 autres producteurs de la zone de Mutengene ont pris part aux mêmes formations.

Ces formations se déroulent en deux phases ainsi qu'il suit :

- La 1^{ère} porte sur 08 Animations Pédagogiques relatives aux activités post récoltes (récolte, écabossage, fermentation, séchage et transport) ainsi que l'importance des enregistrements écrits dans le processus de traçabilité.
- La 2^{nde} porte sur 13 Animations Pédagogiques relatives l'entretien du verger et l'usage sécurisé des produits phytomédicaments.

5. TRANSFORMATION LOCALE : UN SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT

Le Plan de Relance et de Développement des Filières Cacao et Café - PRDRCC, préconise un niveau de transformation équivalent à 40 % de la production, conformément aux objectifs fixés par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi. Au niveau actuel, cela correspondrait à 93.000 tonnes de fèves.

5.1. Augmentation des capacités de broyage des unités existantes

La transformation locale est estimée à **32.143 tonnes** dont **32.112 tonnes** broyées par les industriels et **31 tonnes** par des unités artisanales. Dans cette dernière catégorie, on note une augmentation constante des quantités transformées d'une année à une autre. En 2013/2014, à peine **11 tonnes** avaient été enregistrées.



La campagne 2014/2015 a ouvert des horizons nouveaux sur le plan de la transformation locale, dans la mesure où la capacité de broyage de la SIC CACAOS, filiale locale du groupe Barry Callebaut, installée au Cameroun depuis plus de soixante ans, vient d'augmenter sa capacité de broyage qui passe de **35.000 tonnes** à **50.000 tonnes**.



FAPAM Industry, l'autre unité de transformation, plus modeste, est en cours d'augmentation de ses capacités de broyage qui passeraient à **25.000 tonnes**. Une production à plein régime de ces deux unités absorberait **75.000 tonnes** de fèves de cacao.

5.2. De nouvelles unités annoncées

Si l'on considère les différents dossiers en cours d'étude, il est attendu un doublement des tonnages de fèves transformées à moyen terme.

A la faveur, des opportunités offertes dans le domaine de la transformation et des facilités apportées par le Gouvernement dans le cadre du 'Programme d'Appui aux Initiatives de Transformation Locale du Cacao' (PAILTC), de nouvelles unités de transformation sont en cours de création dans les bassins de production. L'ensemble des unités de transformation attendues totalisent une capacité de broyage supérieure à **100.000 tonnes de fèves**.



En outre, il convient de saluer l'initiative de la coopération Néerlandaise à travers son agence, la SNV, qui encadre deux coopératives, implantées respectivement à Konye (Région du Sud-Ouest) et à Ayos (Région du Centre). Il est prévu, dans le cadre de ce partenariat, l'implantation d'une unité de transformation sur chacun des sites. L'unité de transformation

de Konye est devenue opérationnelle au cours de la campagne cacaoyère 2014/2015, pour une capacité annuelle de **600 tonnes** de fèves de cacao transformées en liqueur, puis en beurre et poudre.

6. DURABILITÉ DE LA FILIÈRE : DEUX PARTENARIATS CLES

Au cours de la campagne 2014/2015, l'Interprofession a engagé deux partenariats qui constituent un appoint appréciable dans la dynamique de ses initiatives visant la durabilité et la rentabilité dans la filière cacao.

- **La World Cocoa Foundation** a en effet signé avec le CICC un accord de financement de 125 000 dollars USD pour l'encadrement de 50 jeunes entrepreneurs agricoles dans le cadre du programme New Generation.
- **La Coopération allemande (GIZ)** quant à elle s'est engagée avec le CICC dans un programme de formation des producteurs en entrepreneuriat agricole. Il est ainsi prévu la formation de **2 500 producteurs** de cacao au cours de la campagne 2015/2016.

Par ailleurs, afin de permettre aux exportateurs et à certaines organisations de producteurs bien structurées de faire face aux subtilités des ventes à terme du cacao, à travers une meilleure gestion des risques associés à la volatilité des prix, le CICC a signé avec la société TWIN une convention pour la formation de **80 gestionnaires** des coopératives. Ce projet est cofinancé par le Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café, le Fonds Commun pour les Produits de Base et l'Agence Française de Développement.



7. PROGRAMME AOC : L'EXPANSION A COMMENCÉ

Le programme d'Appui à l'Organisation de la Commercialisation (AOC) est, avec 'New Generation', inscrit dans les programmes prioritaires de l'Interprofession.

Le programme AOC vise trois objectifs principaux :

- organiser la mise à marché du cacao ;

- susciter de grands regroupements de producteurs ;
- mettre en place des mécanismes fiables de collecte et de transmission des statistiques et autres informations relatives à la commercialisation.

7.1. Dans le Département de la Lekié

Rendu à sa troisième année dans le Département de la Lekié, ce programme présente un bilan positif dans l'ensemble, tant du point de vue de la qualité et des volumes de cacao commercialisés, que des prix bord champ payés aux producteurs.

On peut relever quelques performances de la campagne 2014/2015 :

- **303 marchés** tenus, contre 426 marchés la campagne précédente. Cette baisse du nombre de marchés est due à l'augmentation des conventions signées entre les OPA et les exportateurs.
- **7 031,629 tonnes** de cacao ont été commercialisées dans le cadre des ventes groupées.
- **11 120,628 tonnes** de cacao ont été commercialisées par les organisations de producteurs de ce Département dans le cadre des conventions signées avec les exportateurs.
- Un volume total de **18 152,257 tonnes** a ainsi été commercialisé en 2014/2015 par les Organisations, contre **6 258,286 tonnes** la campagne précédente.
- Les prix bord champ ont fluctué entre **900 F CFA à 1515 F CFA/ kg** dans le Département.

Les tableaux 6 et 7 présentent de manière détaillée les données transmises au CICC dans chaque Arrondissement par les OPA.

Tableau 4 : Statistiques de commercialisation dans les marchés organisés dans le Département de la Lekié au cours de la campagne 2014/2015

Arrondissements	Marchés prévus	Marchés organisés	Tonnage 2013/2014	Tonnage 2014/2015	Prix (en F Cfa/Kg)
BATCHENGA	96	34	484	412,575	1 200/ 1 400
EBEBDA	24	10	484,503	518,506	1 198/ 1 515
ELIG-MFOMO	20	10	321,635	246,304	1 150/ 1 480
EVODOULA	96	43	482,584	1 280,642	1 150/ 1 400
LOBO	14	10	40	70	1 150/ 1 400
MONATELE	82	32	430,140	900,824	900 / 1 410
OBALA	10	10	1525,635	1615,996	1150/ 1 450
OKOLA	25	20	1384,193	853,907	1 150/ 1 400
SA'A	252	134	1105,596	1132,875	1 150/ 1460
TOTAL	619	303	6 258,286	7 031,629	

©cicc, juillet 2014

Tableau 5 : Statistiques de commercialisation dans les marchés sur convention dans le Département de la Lékié au cours de la campagne 2014/2015

N°	Localités	Volumes (tonnes)
1	OBALA	3 970
2	SAA	3 120
3	EBEBDA	520
4	EVODOULA	304
5	BATSENGA	583
6	MONATELE	981
7	OKOLA	452
8	ELIG MFOMO	420
9	LOBO	171
TOTAL		11 121

©cicc, juillet 2014

Le programme AOC a connu au cours de la campagne 2014/2015, une extension dans les Départements du Nyong et Kellé (Région du Centre) et de la Boumba et Ngoko (Région de l'Est).

7.2. Dans le Département du Nyong et Kellé

La Société Coopérative des Producteurs de Cacao du Nyong et Kellé (SO-COPROCAN YK COOP-CA) a été le maître d'œuvre de l'implémentation du programme AOC dans ce bassin de production.

Cette coopérative de **1800 membres**, créée en juillet 2014, est ainsi structurée :

- 123** centres coopératifs,
- 11** sections coopératives,
- 01** bureau départemental,
- 04** comités de marché.

Au cours de la campagne 2014/2015, **38 marchés** ont été organisés. **4 203,338 tonnes** de fèves de cacao y ont été commercialisées auprès des 11 acheteurs enregistrés par les services de la Délégation Départementale du Commerce.

Les prix bord champ ont varié entre **1175 F CFA/kg** et **1465 F CFA/kg** pendant la campagne. Le détail des quantités commercialisées par section coopérative est présenté dans le **tableau 8**.

7.3. Dans le Département de la Boumba et Ngoko

Le Département de la Boumba et Ngoko a bénéficié de l'accompagnement du CICC tout au long de la campagne 2014/2015, dans le cadre de l'extension du programme AOC.

4 203,338 tonnes de fèves de cacao y ont été commercialisées auprès des 11 acheteurs enregistrés par les services de la Délégation Départementale du Commerce du Nyong et Kellé.

Tableau 6 : Statistiques de commercialisation du cacao par SOCOPROCANYK COOP-CA dans le Nyong et Kellé au cours de la campagne 2014/2015.

N°	Sections Coopératives	Volume annuel (en Tonne)	Prix maximum (en F CFA/kg)	Prix minimum (en F CFA/kg)
1	BIYOUHA	38, 304	1200	1175
2	BONDJOCK	45, 900	1200	1175
3	BOT-MAKAK	2 472, 002	1400	1175
4	DIBANG	177, 816	1200	1175
5	ESEKA	0	0	0
6	HEGBA	1 026, 590	1465	1175
7	MAKAK	60, 780	1200	1175
8	MATOMB	102, 070	1250	1185
9	MESSONDO	1,870	1200	1175
10	NGOG-MAPUBI	162, 365	1350	1175
11	NGUIBASSAL	115, 641	1300	1180
	TOTAL	4 203, 338		

©cicc, juillet 2014

A l'occasion de la réunion d'évaluation de la campagne cacaoyère 2013/2014 tenue à Yokadouma les 10 et 11 avril 2014, une faïtière départementale a été mise sur pied à l'initiative des producteurs qui ont décidé de fusionner toutes les coopératives du Département.

Une réunion d'informations et de sensibilisation des acteurs sur le bien-fondé des ventes groupées a ensuite été organisée pour les responsables désignés de cette jeune organisation.

- **6 331,342 tonnes** de fèves de cacao ont été vendues au cours de la campagne 2014/2015.
- Les prix bord champ ont oscillé entre **850 et 1250 F CFA/kg**.
- **15** acheteurs ont été enregistrés dans les services de la Délégation Départementale du Commerce.

Au rang des difficultés enregistrées, l'inorganisation des producteurs demeure une préoccupation pour cette jeune Coopérative qui manque encore de tout.

8. PERSPECTIVES : QUÊTE D'EXCELLENCE

Fort du soutien de tous les partenaires et plus spécialement celui du Gouvernement, le CICC poursuivra la mise en œuvre de ses Programmes Structurants avec encore plus de détermination au cours de la campagne

cacaoyère 2015/2016.

Un accent particulier sera mis sur l'accompagnement des producteurs et des jeunes vers l'excellence, à travers :

- l'extension du programme AOC dans d'autres bassins ;
- la promotion des Bonnes Pratiques agricoles en vue d'une amélioration soutenue de la qualité ;

8.1. Sur le plan de la commercialisation

Il est prévu en 2015/2016, une extension du programme AOC dans les Départements du Mbam & Kim, du Nyong et Mfoumou et de la Sanaga Maritime.

Chaque coopérative ciblée dans ces bassins, pour son potentiel et ses efforts de structuration bénéficiera d'un accompagnement du CICC, tant dans sa gestion administrative et financière que dans l'organisation des marchés.

En outre, le fonctionnement optimal de l'Observatoire de la commercialisation permettra une meilleure appréciation du déroulement de la campagne.

L'expansion du Programme AOC, le livret du cacaoculteur, les fermenteurs à trois bacs, et les séchoirs (fours Samoa améliorés), sont les composantes des Centres d'Excellence .

8.2. Davantage de professionnalisation : le nouveau livret du cacaoculteur

Dans le cadre des programmes AOC & Bonnes Pratiques, et en vue de l'atteinte des objectifs de professionnalisation des acteurs ainsi que la modernisation de la filière, l'interprofession mettra à la disposition des producteurs un nouveau livret du cacaoculteur. Ce document qui prend en compte l'ensemble des évolutions récentes de la filière, notamment en ce qui concerne la certification et la traçabilité, sera offert aux coopératives régulièrement constituées justifiant d'une bonne structuration et d'une gestion acceptable. Le nouveau Livret sera personnalisé en ce que le nom et le logo de l'organisation seront inscrits sur chaque page.

8.3. L'excellence dans le traitement post-récolte

Dès la campagne 2015/2016, l'objectif de production d'un cacao haut de gamme, que s'est fixé le CICC, se matérialise par l'installation des Centres d'Excellence de traitement post-récolte du cacao dans les bassins de production.

En effet, à partir du mois de septembre 2015, des OPA seront dotées d'unités comportant, chacune, deux fermenteurs et deux séchoirs, le tout sous un hangar construit avec une structure métallique.

- Les fermenteurs sont constitués de trois bacs, d'une capacité de **350 kg** chacun, disposés en escaliers pour les trois phases de la fermentation.
- Les séchoirs mis au point par le CICC, d'une capacité de **500 kg** chacun sont des fours Samoa améliorés. Ils comportent deux tunnels et deux cheminées. Ils consomment trois fois moins de bois, sèchent trois fois plus vite et de manière plus homogène.

Les Centres d'excellence de traitement post récolte produiront un cacao marchand de haut de gamme, dont la fermentation sera homogène et le séchage contrôlé. Leur généralisation contribuera substantiellement à l'amélioration de la qualité du cacao d'origine 'Cameroun'.

Au cours de la campagne 2015/2016, il en sera installé, en tout, une dizaine dans les Régions du Sud-Ouest et du Centre. Ce programme s'étendra avec le temps à d'autres Régions.

EVENEMENTS PROMOTIONNELS

L'objectif constant de l'Interprofession est de devenir la plate-forme de facilitation et la techno-structure dans les filières cacao et café au Cameroun. Dans cette perspective, le CICC poursuivra ses activités et marquera sa présence tant sur le plan national qu'international :

SUR LE PLAN NATIONAL	SUR LE PLAN INTERNATIONAL
<p>01- FESTICACAO</p> <p>Festicacao 2015 dont le thème est : « La femme camerounaise dans le cacao », se tiendra du 03 au 05 décembre 2015, pour promouvoir la transformation et la consommation locale du cacao, célébrer la contribution des opérateurs et particulièrement des femmes au développement de l'économie Camerounaise.</p>	<p>04- COPAL</p> <p>Le CICC prendra part aux assises de l'Assemblée Générale de cette institution.</p>
<p>02- FORUM NATIONAL DES JEUNES (New Generation)</p> <p>Consacrée à la sortie de la première promotion de New Generation, cette rencontre aura lieu en avril 2016.</p>	<p>05- ICCO</p> <p>Le CICC a été invité à présenter son programme TRANSFOL (valorisation des produits à travers la petite transformation industrielle locale) à la Conférence Mondiale du Cacao prévue du 22 au 25 mai 2016 à BAVARO en République Dominicaine.</p>
<p>03- INAUGURATION DES CENTRES D'EXCELLENCE DE TRAITEMENT POST-RÉCOLTE</p> <p>Le premier Centre d'excellence sera inauguré par M. le Ministre du Commerce dans la Région du Centre en Septembre 2015.</p>	<p>06- SALON DU CHOCOLAT EN BELGIQUE</p> <p>Le CICC prendra part à la 2ème édition du Salon du chocolat à Brussels en Belgique au mois de février 2016.</p>

LISTE DES ANNEXES

- | | |
|---|-------------|
| ■ Liste des Exportateurs | P.18 |
| ■ Liste des Acheteurs | P.19 |
| ■ Liste des opérateurs disposant d'une carte professionnelle
au 31 juillet 2015 pour la campagne 2015/2016 | P.19 |
| ■ Liste des groupes de NEW GENERATION | P.20 |
| ■ Liste des tableaux | P.20 |

Annexe 1 LISTE DES EXPORTATEURS

N°	EXPORTATEURS	CARTES EMISES
1	2C CAM	29
2	ACHANYI & SONS	20
3	AFRICA SOURCING	05
4	AMS	36
5	CAMACO	71
6	C.T.G.	03
7	CAQPRO LTD	27
8	COTEC SARL	18
9	DELTA INDUSTRIES	87
10	Ets NDONGO	196
11	EXOTIC COMMODITIES	12
12	FAKOCO SARL	139
13	GIC 3C	45
14	GIC EFFORT AGRO	11
15	GIC PCPAC	06
16	GIC PROBA	91
17	JILKINGS ENTERPRISE LTD	02
18	KEL SARL_U	09
19	NEALIKO CAM LTD	11
20	NOHA NYAMEDJO	01
21	OLAM CAM S.A	148
22	PRODUCAM S.A	126
23	PROFACO CAM LTD	08
24	SBET	09
25	SCPT	05
26	TELCAR COCOA	345
27	UTI	146
TOTAL		1606

©cicc, juillet 2015

Annexe 2
LISTE DES USINIERS / ACHETEURS

N°	EXPORTATEURS	CARTES EMISES
1	AGRONLEM	09
2	COVEPA	20
3	Ets A.E.F	08
4	Ets DJANGA	35
5	Ets LUMIERE	10
6	GIC REFICA	29
7	LAHMOTECH V.T.C	17
8	Sté SODACOS	18
TOTAL		146

©cicc, juillet 2015

Annexe 3
LISTE DES TRANSFORMATEURS

N°	MANDANTS	CARTES EMISES
1	SIC CACAOS	169
TOTAL		169

©cicc, juillet 2015

Annexe 4
LISTE DES EXPORTATEURS DISPOSANT D'UNE CARTE PROFESSIONNELLE AU 31 JUILLET 2015 POUR LA CAMPAGNE 2015/2016

N°	MANDANRT	CARTES EMISES
1	CARRIERE DU SUD	08
2	CHISKO SARL	03
3	DELTA INDUSTRIES INT.	84
4	KEL SARL_U	04
5	OKPU MARKETING AGENCY	16
6	TELCAR COCOA LTD	194
TOTAL		301

©cicc, juillet 2015

Annexe 5

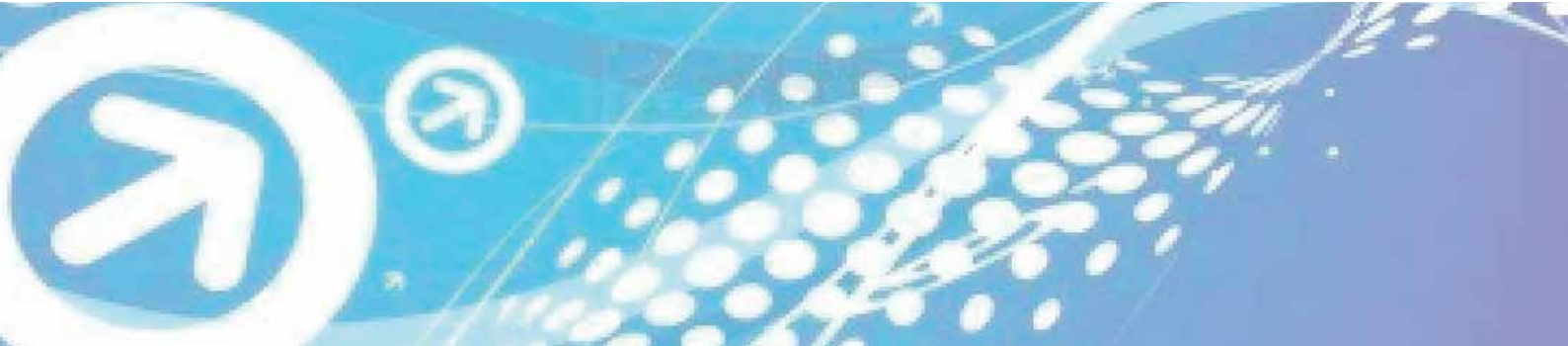
LISTE DES GROUPES DE NEW GENERATION

N°	CENTRES AGRICOLES / GROUPES DE JEUNES	SPÉCULATION	EFFECTIF
1	EFA MINKOUMOU	CACAO	62
2	EFA MINKANE		27
3	EFR ENDOUM		62
4	EFR NKOM-EKOUDA		22
5	CEFAP MENGANG		50
6	CFAR NKOL-BOMO		73
7	CHASAADD-M de MFOU		21
8	Domac Agric School of MUYUKA		68
9	Groupe de jeunes de MENDOUGA		30
10	Groupe de jeunes de KOUME BONIS		22
11	Groupe de jeunes de AKOM-NYADA		22
12	Groupe de jeunes de NGORO		40
13	Groupe de jeunes de KUMBA		20
14	Groupe de jeunes de BOT-MAKAK		20
15	Groupe de jeunes de SANGMELIMA		39
16	Mafar-sam MASSOK		20
17	Groupe de jeunes de HEGBA		25
18	Groupe de jeunes de LOG-NKOL		25
Sous-total 1			648
19	Groupe de Jeunes de BAFOUSSAM	CAFE ARABICA	55
20	Groupe de jeunes de BAMENDA		63
Sous-total 2			118
TOTAL			766

Annexe 6

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°	INTITULE	PAGE
1	Cartes professionnelles délivrées au cours des campagnes cacaoyères 2013/2014 et 2014/2015	04
2	Statistiques de commercialisation du cacao à travers les marchés organisés par les OPA au cours de la Campagne cacaoyère 2014/2015	05
3	Prix payés aux producteurs organisés aux cours de la campagne 2014/2015	07
4	Statistiques de commercialisation à travers les marchés organisés dans le Département de la Lékié au cours de la campagne 2014/2015	12
5	Statistiques de commercialisation dans les marchés sur convention dans le Département de la Lékié au cours de la campagne 2014/2015	13
6	Statistiques de commercialisation du cacao par SOCOPROCANYK COOP-CA dans le Nyong et Kellé au cours de la campagne 2014/2015	14



Une vision, neuf axes d'intervention : des programmes structurants

Dans un environnement en pleine mutation et face à un marché toujours plus exigeant, la recherche, l'innovation, l'emploi durable, la qualité des produits, le marché, ... sonnent comme autant de valeurs qui animent les opérateurs de l'interprofession du cacao, comme du café. Définie comme un lieu de rencontres, d'échanges, de partages et de réflexions, l'interprofession est une chance pour les membres qui la composent.

Pour ce qui est du Cameroun, l'analyse-diagnostique des défis qui interpellent l'interprofession du cacao et du café, a mis en exergue des problèmes récurrents : dispersion et faible organisation des producteurs, pathologie très importante du verger cacaoyer, vieillissement du verger et des producteurs, cherté des intrants phytosanitaires, difficultés d'accès aux crédits pour les opérateurs, déficit de transformation locale, prolifération des intermédiaires (collecteurs, usuriers et rabatteurs), mauvaises pratiques culturelles et post-récolte, baisse du volume et de la qualité du cacao et du café, ...

Pour répondre à ces problèmes, l'Interprofession a décliné sa devise : anticipation, innovation, action, en neuf (09) programmes, qui constituent le socle de priorités lui permettant de disposer d'un fil rouge dans le déploiement de ses activités et dans ses arbitrages.

Ces programmes vont de l'assainissement de la commercialisation interne à la certification, en passant par le rajeunissement de la force de production, les bonnes pratiques agricoles, l'étude de l'impact du climat changeant sur la production, la transformation locale, l'accès des opérateurs aux financements, les événements promotionnels.

Toutes ces approches stratégiques qui, mises en œuvre efficacement, contribueront au relèvement des avantages comparatifs du cacao et du café du Cameroun, occasionnant de facto à terme une meilleure distribution des richesses, un juste prix pour le producteur pour un développement durable.



AOC

Appui à l'Organisation de la Commercialisation



NG

New Generation: Jeunes entrepreneurs agricoles



O4C

Observatoire des Changements Climatiques



TRANSFOL

Transformation locale du cacao et du café



AFIN

Accès des opérateurs aux financements



FESTI

Événements promotionnels des filières cacao-café



BP

Promotion des bonnes pratiques agricoles



CERTIF

Certification du cacao et du café



PURC-CAFE

Programme d'Urgence Ciblée pour la Relance de la Caféculture

ANTICIPATION INNOVATION ACTION



CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU CACAO ET DU CAFÉ

COCOCA AND COFFEE INTERPROFESSIONAL COUNCIL

Le Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC) procède de l'Ordonnance n° 91/007 du 12 juin 1991, portant restructuration des filières café - cacao.

Association de droit privé à but non lucratif qui regroupe les organisations Professionnelles de l'Agriculture, du Commerce, de l'industrie et des Services des filières cacao/café qui adhèrent à ses Statuts, le CICC constitue une association d'action, de représentation, de coordination, de liaison et d'information. La feuille de route du CICC se décline en programmes structurants à moyen et long termes.

L'Assemblée Générale du CICC est constituée de 60 représentants de différents collèges, dont chacun correspond à une catégorie profession-

nelle présente dans les filières : le collège des organisations des producteurs (24 délégués), celui des organisations d'acheteurs, usiniers, et conditionneurs (6 délégués), puis celui des organisations professionnelles d'exportateurs (24 délégués), et le quatrième, le collège des organisations professionnelles des Transformateurs Industriels (6 délégués) ;

Les autres organes du CICC sont le Conseil Exécutif, le Comité Permanent, le Comité d'éthique et le Secrétariat Exécutif, qui met en œuvre les résolutions de l'AG et du Conseil Exécutif.

Les ressources du CICC sont essentiellement constituées par des cotisations de ses membres, sous la forme d'une redevance collectée à l'exportation du cacao et du café.



UNE INTERPROFESSION DE DÉVELOPPEMENT !